

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DU RESPONSABLE DE RÉCEPTION ET DE MAINTENANCE (OU D'EXPLOITATION) D'ÉCHAFAUDAGE

La personne réceptionnant et assurant la maintenance de l'échafaudage doit être capable de :

- **Citer les critères de sélection des différents types d'échafaudage ;**
- **Réceptionner l'échafaudage avant utilisation :**
 - le calage des appuis au sol des montants verticaux,
 - le nombre et la qualité des ancrages et des amarrages,
 - le dégagement des circulations,
 - la conformité de l'échafaudage aux plans d'installation,
 - l'état des divers éléments, l'absence de déformation des tubes, la qualité du serrage des colliers, du clavetage de la continuité des montants,
 - la présence des escaliers et des échelles d'accès, la fixation correcte des échelles intérieures,
 - la présence de garde-corps, main courante, sous-lisse et plinthe,
 - l'état des planchers,
 - la fixation des filets et bâches sur la structure, leur couture, la rigidité des supports pour éviter les claquements,
 - les panneaux indiquant les charges admissibles ;
- **Assurer la maintenance de l'échafaudage :**
 - la qualité et la quantité des ancrages et des amarrages,
 - le remplacement des pièces endommagées ou démontées,
 - la suppression de tous les excès de surcharge sur les planchers, et l'enlèvement des gravats et des décombres,
 - l'absence de glissement des colliers,
 - l'état d'accrochement des filets ou des bâches,
 - la présence des panneaux indiquant les charges admissibles,
 - le dégagement des circulations,
 - la bonne tenue des appuis après intempéries et variations importantes de température,
 - le remontage de pièces d'échafaudages déposées pour les nécessités d'exploitation,
 - la conformité du stockage des matériaux avec les charges admissibles des planchers et de l'ossature.